



Accueillir un.e stagiaire en alternance

Comment le mettre en place en pratique ?

6 octobre 2022



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl

Nos invités

2

Alain GOREUX
Directeur général
Office francophone de
la formation en
alternance - OFFA

Daniel RENARD
Chargé de Relations
Grandes Entreprises
Département des Actions
Opérationnelles
IFAPME



Marine CHENOY
Coach sectoriel
CRF

Expériences locales

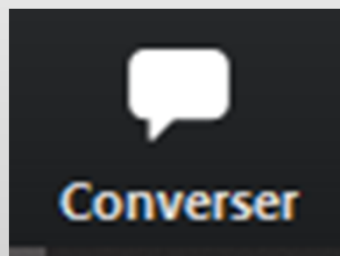
- Florence LOSS,
CPAS de Charleroi
- Christine NOLARD,
Ville de Fontaine-l'Évêque
- Daniel BAWIN,
Commune de Juprelle
- Jenny VANDENBRANDEN,
Commune de Bièvre



Accueillir un.e stagiaire en alternance au sein de mon entité – 6 octobre 2022

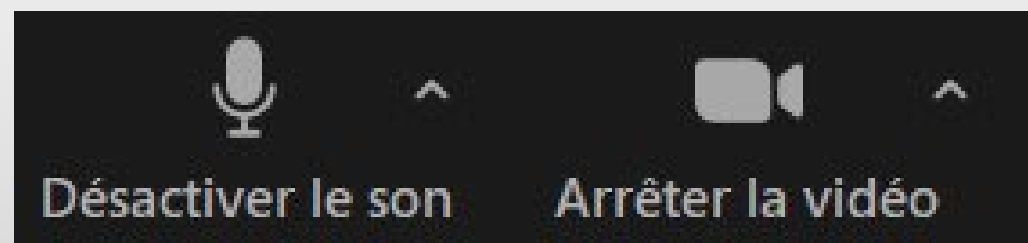
Quelques consignes pour débuter...

01 **Converser**
Signaler un problème **technique**
→ Modérateur



02 **Q. Et R.**
Poser une question liée aux **contenus**

→ Conférenciers



Menu de la séance

01

La coordination de l'alternance en Belgique francophone

02

Accueillir un.e stagiaire en alternance, pourquoi et comment ?

03

Focus sur les avantages de l'alternance dans les pouvoirs locaux et sur le rôle du coach sectoriel

04

Retour d'expériences locales

05

Echange

06

Clôture



01

02

03

04

05

06

La coordination de l'alternance en Belgique francophone

Alain GOREUX

Directeur général - OFFA



Accueillir un.e stagiaire en alternance au sein de mon entité – 6 octobre 2022

L'OFFA, UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

L'Office francophone de la formation en alternance est un organisme d'intérêt public (OIP de type B) créé suite à la signature en 2008 de l'Accord de coopération-cadre relatif à l'alternance.

Création effective fin 2015.

L'OFFA est installé à Bruxelles et occupe actuellement douze collaborateurs.



L'OFFA, UNE GOUVERNANCE ORIGINALE

Rapporte à 3 gouvernements de tutelle : Région wallonne, Fédération Wallonie-Bruxelles et Commission communautaire francophone de Bruxelles.

Le Conseil d'administration est composé de 18 membres représentant les différents opérateurs de l'enseignement et de la formation de même que les partenaires sociaux (7 F et 11 H). Ils sont désignés par les 3 gouvernements de tutelle, eux-mêmes représentés par 3 Commissaires (3 F).



LES MISSIONS DE L'OFFA (article 5)

L'OFFA est chargé du pilotage de la formation en alternance et a reçu une quinzaine de missions :

1. *proposer et recommander aux Gouvernements toute mesure utile au développement de la formation en alternance ;*
2. remettre un avis sur les avant-projets de décret ou d'ordonnance ainsi que les projets d'arrêté ou règlement relatif à la mise en œuvre de l'accord de coopération – cadre du 24/10/2008 ;
3. *être le garant du statut et de la mobilité de l'apprenant en alternance quel que soit l'opérateur de formation choisi par celui-ci ;*



LES MISSIONS DE L'OFFA

4. *assurer la transparence entre offre et demande de contrat d'apprentissage, en collaboration avec les opérateurs et éventuellement avec les secteurs professionnels ;*
5. *organiser, sans préjudice des actions de promotion menées par les opérateurs de formation en apprentissage, la promotion globale de la formation en apprentissage, notamment auprès des entreprises et, si nécessaire, avec les fédérations professionnelles ;*
6. assurer une coordination au niveau local, éventuellement à partir des Conseils zonaux de l'Apprentissage, entre les opérateurs de formation en apprentissage et l'enseignement dans le domaine de l'information et de l'orientation des jeunes ;



LES MISSIONS DE L'OFFA

7. procéder à un examen quantitatif et qualitatif permanent de la situation de la formation en alternance en région de langue française et en région bilingue de Bruxelles-Capitale afin de doter la formation en alternance d'un système d'indicateurs, en collaboration avec les opérateurs de Formation en alternance et, si nécessaire, avec le soutien des services et administrations des Gouvernements ou tous autres organismes compétents en matière de formation en alternance ainsi qu'en matière de prospective et de statistique ;
8. collaborer, en tant qu'experts, aux travaux de la Chambre Enseignement-Formation du SFMQ ;



LES MISSIONS DE L'OFFA

9. *inscrire la formation en alternance dans le contexte institutionnel et socio-économique ainsi que dans les politiques d'Education et de Formation tout au long de la vie tant au niveau francophone qu'européen ;*
10. décider de l'octroi et liquider aux entreprises les incitants financiers à la formation en alternance visés à l'article 15, § 2 ;
11. concevoir les outils et les indicateurs d'évaluation globale de la formation en alternance, en concertation avec les opérateurs de formation en alternance ;



LES MISSIONS DE L'OFFA

12. élaborer et adresser annuellement et conjointement aux Gouvernements un rapport d'activités comprenant une évaluation de la mise en œuvre du présent accord de coopération ;
13. remettre des avis aux Gouvernements sur les demandes d'agrément des actions de formation en alternance liées à l'octroi d'incitants financiers aux entreprises ;
14. organiser une procédure de médiation à la demande de l'entreprise en ce qui concerne l'octroi, la suspension ou le retrait d'agrément et à la demande de l'opérateur de formation concernant toute problématique liée à l'exécution du contrat de formation en alternance.



LES AXES STRATÉGIQUES DU CONTRAT DE GESTION

Le contrat de gestion (2017 – 2022) a souhaité créer un espace de confiance mutuelle entre les partenaires afin de déployer quantitativement et qualitativement la formation en alternance.

Il a été préparé afin de développer les 4 axes stratégiques suivants :

- pilotage de l'alternance
- synergies et développement d'outils communs
- promotion de l'alternance
- monitoring de l'alternance



PRÉSENTATION DES CEFA

CEFA = Centre d'Education et de Formation en Alternance

Un CEFA est une structure commune à plusieurs établissements d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de plein exercice.

Il y a 38 CEFA répartis sur le territoire de la RW et 5 CEFA à Bruxelles mais certains CEFA ont plusieurs sites en fonction des formations qui y sont données.

Vu la structure en réseau d'enseignement, certaines villes accueillent plusieurs CEFA sur le même territoire.



PRÉSENTATION DES CEFA

Deux missions prioritaires :

L'enseignement en alternance :

- sous l'autorité d'un conseil de direction
- activités de formation par le travail
- par année académique : selon un calendrier scolaire ou pas
- formations complémentaires en centre

L'insertion socioprofessionnelle :

- module de formation individualisée : préparation à l'alternance
- accompagnement social et professionnel



LES FORMATIONS DANS LES CEFA

Toutes les formations dispensées en plein exercice dans l'enseignement qualifiant peuvent potentiellement également être dispensées en alternance.

2^e et 3^e degré Professionnel :

Article 45

Article 49

Article 47

3^e degré Technique :

Article 49

7T/ C / Q



LES MISSIONS DE L'IFAPME ET DE L'EFP

Une des missions de l'IFAPME (en RW) et de l'EFP (à Bruxelles) est de proposer, sur le principe de la formation en alternance et dans une multitude de secteurs professionnels, une offre de formations diverses basées sur deux formules :

- l'apprentissage
- la formation de chef d'entreprise avec ou sans convention de stage.



LES CENTRES DE FORMATION

L'IFAPME s'appuie sur un réseau de 7 centres de formation (ASBL) répartis géographiquement sur 16 villes du territoire wallon :

- Luxembourg : Arlon, Marche-en-Famenne et Libramont
- Hainaut : Braine-le-Comte, Charleroi, La Louvière, Mons et Tournai
- Namur : Dinant, Gembloux (Les Isnes), Namur
- Liège : Liège, Verviers et Villers-le-Bouillet
- Brabant Wallon : Perwez et Wavre (Limal)

L'EFP dispose d'un site de formation situé à Uccle.



L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation en alternance de l'IFAPME se retrouve en ligne via leur site internet :

[Catalogue de formation | IFAPME](#)

Pour Bruxelles, l'offre de l'EFP se retrouve à l'adresse :

[Apprentissage - efp - tous les domaines de formation en alternance](#)

Toutes les informations (CEFA, IFAPME et EFP) se retrouvent également sur le site de l'OFFA :

[Offa - Catalogue de formations \(formationalternance.be\)](#)



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Nombre d'apprenants inscrits en 2021 – 2022 en RW : 14.827

Nombre de contrats conclus en 2021 – 2022 en RW : 17.022

Nombre d'apprenants dans des institutions publiques dépendant des pouvoirs locaux en 2021 – 2022 en RW : 91 → 0,51 %

Nombre de contrats en 2021 – 2022 conclus avec des institutions publiques dépendant des pouvoirs locaux en RW : 103 → 0,61%



LIENS ET CONTACT

PLUS DE RENSEIGNEMENTS ?

ENCORE DES QUESTIONS ?

Site internet OFFA : www.formationalternance.be

Site internet ALT + : www.alt-plus.be

Contact : alain.goreux@offa-oip.be / + 32 (0)484 410 776



01

02

03

04

05

06

Accueillir un stagiaire en alternance, pourquoi et comment ?

Daniel RENARD

Chargé de Relations Grandes Entreprises
Département des Actions Opérationnelles
IFAPME



L'IFAPME, c'est

Institut wallon
de
Formation en Alternance
et des
Indépendants
et
Petites et Moyennes Entreprises



alt+
ALTERNANCE.
TA RÉUSSITE AUTREMENT

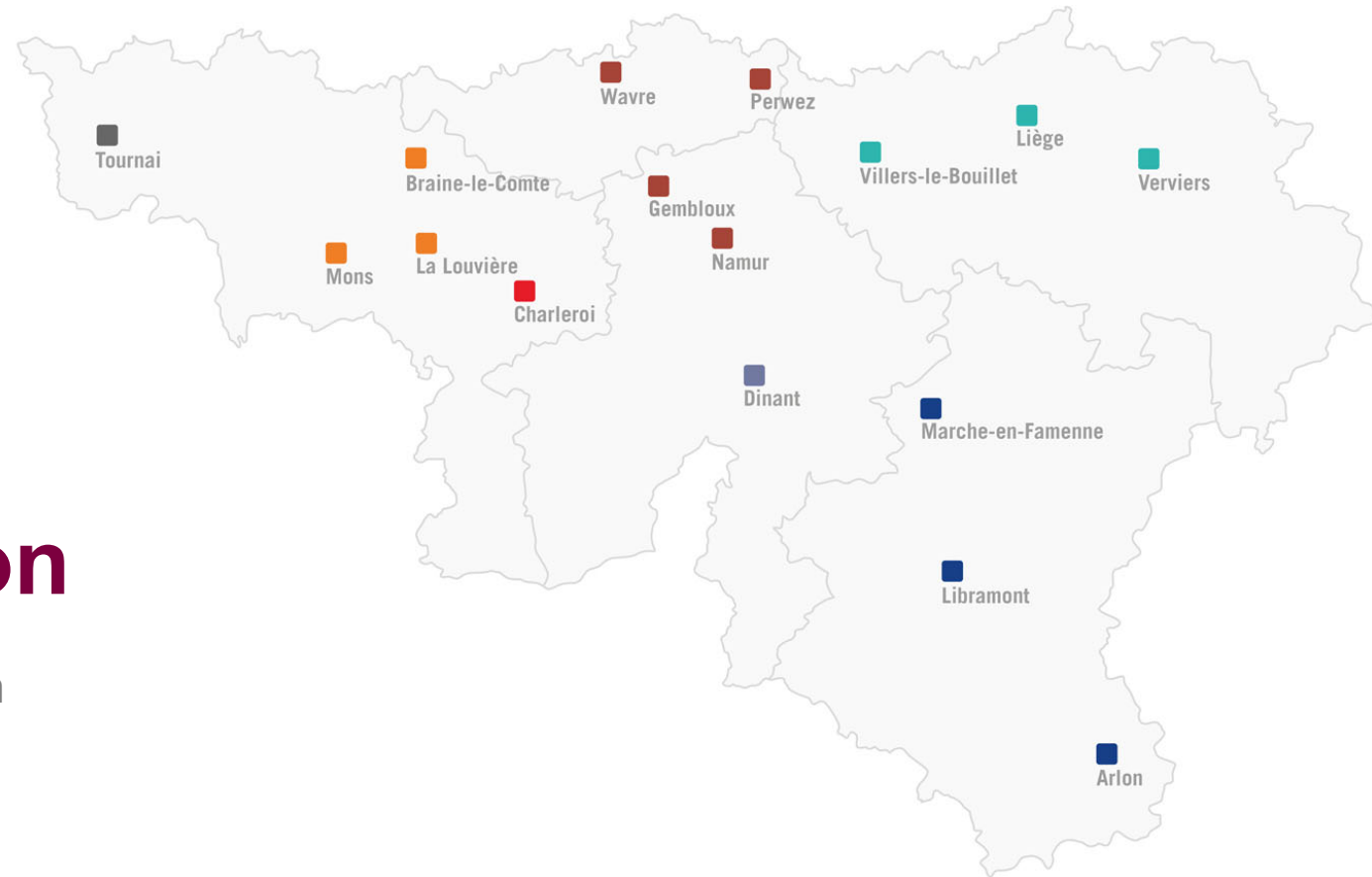


Accueillir un.e stagiaire en alternance au sein de mon entité – 6 octobre 2022

Le réseau IFAPME

Un Réseau de formation

22 Centres de formation
18 Services Alternance



Formation en alternance

**1 j de cours en centre de formation
+ 4 j sur le lieu de formation**

Objectif

Combiner un apprentissage théorique et pratique :
des cours théoriques et pratiques dispensés en centres de formation
et de la pratique acquise en milieu professionnel



Formation en alternance

2 types de formation

- l'apprentissage (de 15 ans à 26 ans)
- la formation d'adultes (dès 18 ans)

Durée

de 1 à 3 ans en fonction du type de formation

Contrat d'alternance ou convention de stage

conclu(e) entre l'apprenant et une entreprise/administration
sous la supervision du référent IFAPME

Pour qui ?

Pour des candidats à partir de 15 ans et pour des adultes

qui veulent apprendre

un métier artisanal, technique/technologique, commercial ou de service

et devenir

indépendants ou collaborateurs qualifiés dans une entreprise

ou une administration

Offre de formation

>200

Plus de 200 formations
proposées dans le Réseau IFAPME

Dans plusieurs secteurs d'activité

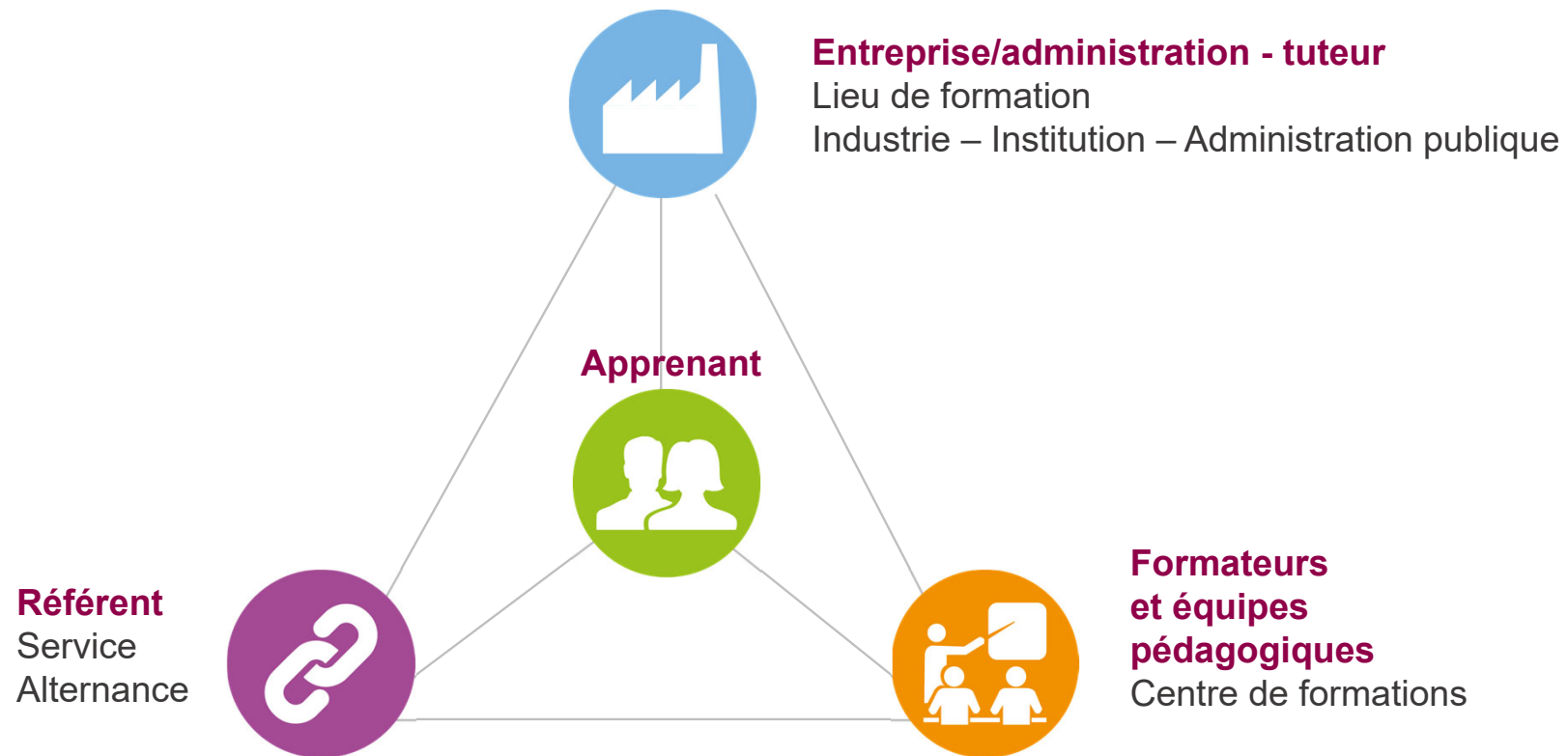
Métiers de la construction, du bois, de l'électricité, l'automobile, les soins aux personnes, la vente, l'Horeca, l'industrie alimentaire, l'informatique, la petite enfance, les métiers verts, les métiers du chiffre...



Métiers administrations



Les acteurs de l'alternance



Lieu de formation

Obligations ?

- Former le candidat au **métier**
- Désigner un **tuteur** en charge de la formation sur le lieu de travail
- Verser une **allocation mensuelle** à l'apprenant

Varie en fonction du profil et du parcours de l'apprenant

De 319 € à 965 €

Lieu de formation

Intérêts ?

- Renforcer votre équipe en formant votre futur personnel
- Former l'apprenant à votre image et à votre culture
- Valoriser votre personnel existant via la transmission de savoir
- Participer à la formation de la jeune génération et s'inscrire dans un rôle sociétal





www.ifapme.be

relation.entreprise@ifapme.be



01

02

03

04

05

06

Focus sur les avantages de l'alternance dans les pouvoirs locaux et sur le rôle du coach sectoriel

Marine CHENOY

Coach sectoriel
CRF



01

02

03

04

05

06

Écoutons ce qu'en disent nos témoins...

Florence LOSS - CPAS de Charleroi

Christine NOLARD - Ville de Fontaine-l'Évêque

Daniel BAWIN - Commune de Juprelle

Jenny VANDENBRANDEN - Commune de Bièvre



01

02

03

04

05

06



En conclusion et...

pour aller plus loin



Notre offre de formation Personnel / RH : formations de base, d'approfondissement et de perfectionnement, notamment sur le télétravail
<https://www.uvcw.be/formations/list/personnel>



Kits numériques

Des modules en ligne pour comprendre le fonctionnement et les enjeux de votre commune
<http://uvcw.be/espaces/formations/920.cfm>



Replays de l'ensemble de nos webinaires
<https://www.uvcw.be/formations/webinaires>



Accueillir un.e stagiaire en alternance au sein de mon entité – 6 octobre 2022

01

02

03

04

05

06



En conclusion et...

pour aller plus loin



Espace Personnel / GRH

Rassemble documents, questions - et réponses -, modèles et autres informations utiles pour les pouvoirs locaux en matière de personnel et de GRH - <https://www.uvcw.be/personnel/accueil>



Cellule RH de l'UVCW : 081.24.06.78

Isabelle Dugailliez, Conseiller expert - isabelle.dugailliez@uvcw.be

Luigi Mendola, Conseiller expert - luigi.mendola@uvcw.be

Tanya Sidiras, Conseiller - tanya.sidiras@uvcw.be

Anne Filleul, Secrétaire - anne.filleul@uvcw.be



SPW Intérieur et Action sociale Dép. des politiques publiques locales

Direction des Ressources humaines des pouvoirs locaux - Dolores DAIE, Directrice
<https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/departement-des-politiques-publiques-locales/direction-des-ressources-humaines-des-pouvoirs-locaux>



Accueillir un.e stagiaire en alternance au sein de mon entité – 6 octobre 2022

Merci pour votre participation !



À bientôt !

